

Conformité du processus de management environnemental avec les normes SME (ISO 14001/EMAS)



Mise à jour: Janvier 2004

Conformité du processus de management environnemental avec les normes SME (ISO 14001/EMAS)

Sommaire

1	Portée	3
2	Références normatives	3
3	Définitions	3
4	Exigences du système de management environnemental	6
4.1	Exigences générales	6
4.2	Politique environnementale.....	6
4.3	Planification	7
4.3.1	Aspects environnementaux.....	7
4.3.2	Exigences légales et autres	8
4.3.3	Objectifs et cibles	9
4.3.4	Programmes de management environnemental.....	9
4.4	Mise en œuvre et exploitation.....	10
4.4.1	Structure et responsabilité	10
4.4.2	Formation, sensibilisation et compétence	17
4.4.3	Communication	17
4.4.4	Documentation du système de management environnemental.....	19
4.4.5	Maîtrise de la documentation	20
4.4.6	Maîtrise opérationnelle	20
4.4.7	Organisation et réaction pour les cas d'urgence.....	20
4.5	Mesures de contrôle et de correction	21
4.5.1	Surveillance et mesure.....	21
4.5.2	Non-conformités et mesures de correction et de prévention	23
4.5.3	Archives	24
4.5.4	Audit du système de management environnemental	24
4.6	Revue de direction	26
4.7	Mise en œuvre détaillée	26
5	Pièces jointes	
	Pièce jointe I – Résumé SME/ISO 14001 GE Energy	
	Pièce jointe II – Documentation SME GE Energy	

1. Portée

GE Energy s'engage à la protection des employés, des biens, de l'environnement et du public. Pour mettre en œuvre cet engagement, GE Energy fournit et maintient un environnement sûr et sain tel qu'indiqué par les pratiques commerciales acceptables et par le respect des exigences réglementaires. Par ailleurs, GE Energy cherche à éliminer tout danger prévisible qui peut se traduire par des incendies, des pertes de sécurité, des dommages matériels, des pertes pour l'environnement et/ou des blessures corporelles/des maladies professionnelles. L'engagement de GE Energy vis à vis de la protection de l'environnement et de la santé et sécurité des employés l'a conduit à développer un Système de management environnemental (SME) et un Système de management de la santé et sécurité combinés pour assurer la conformité à toutes les exigences réglementaires applicables et, par le biais d'une amélioration et d'une surveillance continues, pour atteindre le standard de protection le plus élevé de l'environnement et des employés GE Energy. Ce document représente la démonstration par GE Energy de l'équivalence à la Norme internationale 14001.

2. Références normatives

Conformément à ISO 14001 (Première édition, 01-09-1996), il n'existe pas de Références normatives.

3. Définitions

Les définitions incluent tant les définitions référencées spécifiques ISO 14001 que les termes spécifiques définis par GE Energy.

3.1 CEP

Designe GE Corporate Environmental Programs (Programmes environnementaux GE Corporate) et correspond au programme Corporate de GE qui supervise la mise en œuvre de la Politique 20.3 de GE, Environnement, santé et sécurité par toutes les activités GE. GE Energy se conforme aux directives de la politique CEP.

3.2 Amélioration continue

L'amélioration continue est le processus qui consiste à améliorer le Système de management environnemental pour obtenir des améliorations dans les performances environnementales globales en ligne avec la politique environnementale de l'organisme.

3.3 EHS

Environnement, santé et sécurité. Chez GE Energy, les fonctions de protection de l'environnement et de santé et sécurité des employés sont combinées en une seule fonction.

3.4 Environnement

L'environnement est le milieu extérieur dans lequel vit un organisme, cela couvre l'air, l'eau, la terre, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs relations réciproques.

3.5 Aspect environnemental

Un élément des activités, des produits ou services d'une entreprise qui a une interaction avec l'environnement.

3.6 Impact environnemental

L'impact environnemental correspond à toute modification de l'environnement, qu'elle soit bénéfique ou non, résultant, en tout ou partie, des produits ou services d'une entreprise.

3.7 Système de management environnemental

Le SME est la partie du système de management global qui inclut la structure, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures et les ressources de l'entreprise en vue de développer, mettre en œuvre, réaliser, réviser et entretenir la politique environnementale.

3.8 Audit du système de management environnemental

Il s'agit d'un processus de vérification systématique et documenté visant à obtenir et évaluer de manière objective les éléments permettant de déterminer si un Système de management environnemental d'une entreprise est conforme au critère d'audit du Système de management environnemental établi par l'entreprise et de communiquer les résultats de ce processus à la direction

3.9 Objectif environnemental

Objectif environnemental global découlant de la politique environnementale qu'une entreprise se fixe et qui est quantifié le cas échéant

3.10 Performances environnementales

Résultats mesurables du système de management environnemental liés à la maîtrise par l'entreprise de ses aspects en matière d'environnement, basés sur sa politique, ses objectifs et ses cibles environnementales

3.11 Politique environnementale

Énoncé par l'organisme de ses intentions et de ses principes liés à ses performances environnementales globales qui fournit un cadre pour l'action et pour déterminer ses objectifs et cibles environnementales

3.12 Objectif environnemental

Exigence détaillée en matière de performances, quantifiée le cas échéant, applicable à l'organisme ou à certaines parties de cette dernière, qui découle des objectifs environnementaux et qui doit être déterminée et satisfaite afin d'atteindre ces objectifs

3.13 Revues d'opérations

Revue trimestrielle des opérations d'une société qui assurent la pertinence vis-à-vis des produits, opérations, activités et initiatives commerciales courantes

3.14 Prévention de la pollution

Utilisation de processus, pratiques, matériaux ou produits qui évitent, réduisent ou contrôlent la pollution, qui peuvent inclure le recyclage, le traitement, les modifications de procédé, des dispositifs de contrôle, une utilisation efficace des ressources et des substitutions de matière

3.15 Dangers

Une source éventuelle de danger ou un risque d'être blessé.

3.16 Six Sigma

Six Sigma représente un programme GE d'excellence qui applique des techniques statistiques à toutes les facettes des activités GE, y compris EHS, pour améliorer la manière dont les activités et les transactions sont mises en œuvre.

Six Sigma est une unité de mesure statistique qui reflète 6 écarts standard de capacité de processus par rapport à la moyenne. Six sigma signifie que pour chaque million d'opportunités il y a au maximum 3,4 défauts.

4. Exigences du système de management environnemental

5.1 Exigences générales

GE Energy a développé un Système de management environnemental visant à améliorer systématiquement et à exceller en matière d'Environnement, santé et sécurité (EHS), décrit ci-dessous. Le respect de toutes les réglementations EHS applicables, la durabilité et l'amélioration continue sont les objectifs de la politique EHS de GE Energy.

5.2 Politique environnementale

GE Energy s'engage à atteindre l'excellence pour l'Environnement, la santé et la sécurité (EHS). Cet engagement est la responsabilité de la direction et des employés, quel que soit le poste qu'ils occupent. GE Energy cherchera à fournir un environnement de travail sain et sûr et à éviter un impact contraire et une détérioration de l'environnement et des communautés dans lesquelles nous exerçons notre activité. Nos programmes doivent combiner un leadership clair par la direction, la participation de tous les employés et de toutes les fonctions et l'utilisation d'une technologie appropriée dans le développement et la distribution des produits et services GE.

GE Energy fait preuve, dans ses pratiques, d'un total respect de la réglementation applicable aux lois en matière d'environnement, santé et sécurité. La mise en œuvre

vre de technologies avancées dans la conception et la production de produits et services GE assure, dans la mesure possible, la meilleure réduction possible d'utilisation et de rejet de produits dangereux et toxiques et met également l'accent sur la prévention de la pollution, la conservation, la récupération et le recyclage de matières premières. GE prend également les mesures appropriées pour empêcher les accidents du travail et les maladies professionnelles et fournit à ses employés un environnement de travail sain et sûr. Ceci permet d'éliminer les risques non raisonnables dus aux installations, aux produits, aux services et aux activités de GE. La politique en matière de santé et sécurité de GE est approuvée par la direction supérieure et est mise à la disposition de tous les employés par le biais de la formation d'intégrité annuelle.

GE maintient une Politique et des Procédures standard (P&Ps) visant à atteindre un niveau supérieur d'Environnement, santé et sécurité (EHS) dans l'ensemble de ses installations. La Politique GE Corporate 20.3 est le document générique d'orientation et il est applicable universellement à toutes les opérations GE Energy.

5.3 Planification

5.3.1 Aspects environnementaux

GE Energy a une politique mise en œuvre pour les services et les produits. La politique GE corporate 30.9 définit les responsabilités de l'organisme et les systèmes au sein de GE Energy pour s'assurer que les services et les produits sont évalués et contrôlés pour leurs risques d'activités dangereuses et leurs effets sur la sécurité et l'environnement. Ceci inclut l'identification des risques d'entreprise dangereux, des mesures pour éliminer les risques limite, l'identification et le respect des réglementations applicables, des licences et des normes et la notification des clients.

La mise en œuvre de la politique exige que les responsables des activités de GE Energy veillent à ce que les produits et services soient évalués et contrôlés en fonction des différents aspects mentionnés ci-dessus.

L'activité maintient un audit interne et révisé les programmes appropriés aux responsabilités respectives et met en œuvre une revue annuelle pour prendre en compte les modifications dans les activités, le droit, la disponibilité en matière d'assurance et les autres considérations pertinentes.

La politique GE désigne trois responsabilités de base pour les Responsables d'activité: La maîtrise des risques d'activités dangereuses, la Protection de l'environnement et la Sécurité des services et produits.

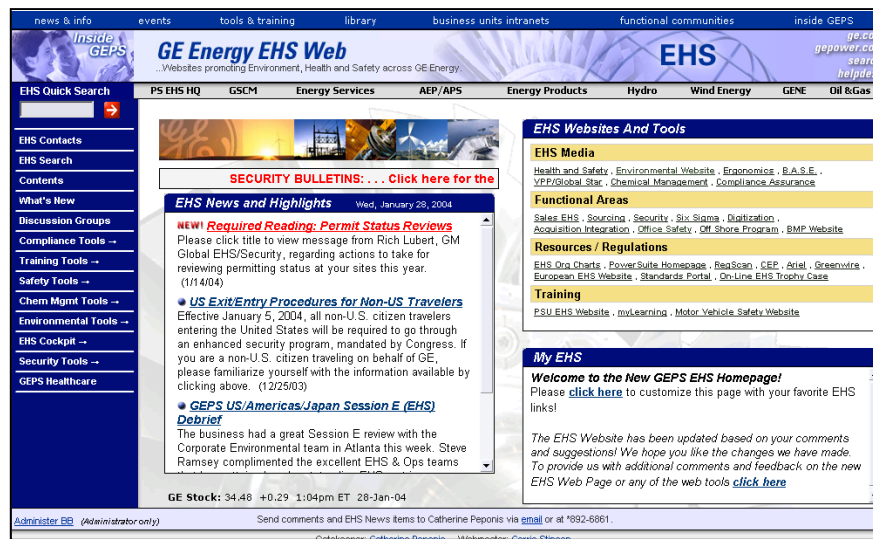
- La Maîtrise des risques des activités dangereuses exige de chaque responsable qu'il veille à évaluer et contrôler les risques associés à la portée de l'activité affectée (y compris une désignation claire, si besoin, de toute responsabilité pour la mise en œuvre des fonctions essentielles de cette politique).

-
- La protection de l'environnement exige que chaque responsable d'activité soit responsable de l'élimination, dans la mesure possible, de toutes les influences néfastes pour l'environnement dues aux services et produits et propose des services et produits qui atténuent les conséquences des problèmes d'environnement.
 - La Sécurité dans les Services et Produits exige que chaque responsable d'activité s'assure que tous les employés accordent l'attention nécessaire à la sécurité dans les services et produits.

5.3.2 Exigences légales et autres exigences

GE Energy fait appel à un certain nombre de méthodes pour identifier et assurer l'accès aux exigences légales. Les principales sources d'exigences légales incluent Environets, le Réseau légal, les Groupes de travail Media, Intranet, Quick Environmental Intelligence (QEI), les kits d'outils Internet EHS GE Energy et les efforts locaux.

- Environets: les représentants GE de sites d'un état, pays ou d'une région particulière se réunissent régulièrement pour identifier les exigences légales émergentes et nouvelles et pour développer des stratégies légales. Ces Environets sont en général soutenus par un conseil juridique extérieur qui avertit les membres des exigences nouvelles ou envisagées et fournit des résumés et des analyses des nouvelles lois et réglementations.
- Réseau légal: GE maintient un réseau actif d'avocats EHS mondialement dans les juridictions clefs. Ces avocats sont au centre des efforts de respect de GE.
- Groupes de travail Media: en plus des Environets abordés ci-dessus, les représentants GE ayant un intérêt pour un secteur de média particulier se réunissent à une certaine fréquence pour évaluer les nouvelles lois et réglementations, développer des stratégies et des programmes de respect et concevoir des programmes de formation, entre autres activités.
- Intranet EHS GE: des nouvelles lois ou des réglementations en matière d'environnement émergentes sont communiquées par le biais d'affichages sur le site et de mises à jour par courriel.



Intranet EHS GE

- Les kits d'outils Internet EHS GE Energy: un processus de gestion EHS central, les Kits d'outils, sont composés d'un protocole d'assurance de respect, d'un guide du responsable EHS et des procédures pour le management de l'air, de l'eau, des déchets, des produits chimiques, pour la réaction en cas d'urgence et pour l'hygiène industrielle.
- Efforts locaux: les usines de fabrication individuelles et d'autres emplacements d'exploitation sont responsables du suivi et de l'analyse des lois locales et des réglementations qui s'appliquent aux opérations.

5.3.3 Objectifs et cibles

GE a documenté un certain nombre d'objectifs pour EHS. Ces objectifs sont en cohérence avec les Politiques 20.3 et 30.9, notamment l'engagement de GE à prévenir la pollution et à conserver, récupérer ou recycler les matières premières. Ces objectifs EHS incluent:

- Le respect de toutes les lois et réglementations applicables,
- La protection de l'environnement et des communautés dans lesquelles la société travaille,
- Le développement de produits sûrs et sains pour l'environnement,
- Le développement de relations positives avec le public et,
- la gestion de projets correctifs d'une manière efficace.

Les objectifs annuels sont définis du haut vers le bas par le biais de GE CEP (Politique environnementale de l'entreprise), GE Energy et au niveau des activités individuelles. Les objectifs de la direction supérieure

leur sont communiqués par le biais de courriels de GE Corporate et GE Energy et de bulletins CEP EHS mensuels. Les sites GE Energy individuels établissent des objectifs annuels et des objectifs spécifiques à des installations particulières. Ces objectifs et buts sont modélisés en fonction de la politique de la division et de l'entreprise et des objectifs qui sont énoncés par le CEP, GE Energy et les unités commerciales individuelles.

Des objectifs et des buts spécifiques sont établis pour chaque site ou secteur d'une installation (y compris Santé, sécurité et environnement). Ces objectifs sont revus périodiquement de manière spécifique par le biais des Revues d'opération. L'objectif des Revues d'opération est de donner à la direction supérieure une évaluation approfondie des programmes et systèmes EHS de chaque activité, y compris une évaluation des responsabilités potentielles, et de s'assurer de la pertinence des buts et objectifs du site par rapport aux produits, opérations, activités et initiatives commerciales actuelles.

5.3.4 Programme de management environnemental

Le Programme de management environnemental établi chez GE Energy est bien défini et pleinement fonctionnel. Tous les programmes sont conservés et maintenus dans un Système procédural pour la société. Le Système procédural englobe les processus de management EHS centraux utilisés. Les procédures décrivent les exigences de respect de l'environnement et fournissent un cadre pour organiser et gérer leurs obligations en matière de respect. Les procédures existent pour la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la gestion des produits chimiques, la gestion des déchets, la prévention de la pollution, les plans d'intervention en cas d'urgence et l'hygiène industrielle. Ces procédures sont conçues pour supporter le management EHS, y compris la documentation des programmes, les procédures, les permis et les exigences réglementaires. Les procédures sont structurées pour répondre à la manière dont le site doit:

- Déterminer les types et les quantités de déchets, émissions, etc. qui doivent être gérés
- Déterminer les obligations en matière de respect
- Communiquer avec les organismes de réglementation
- Effectuer des auto-évaluations du statut de respect et des actions de planification pour remédier à toutes déficiences.

La planification des actions est l'un des principes clefs du Système procédural. Elle prévoit une approche systématique pour corriger les déficiences, y compris l'affectation de responsabilités claires et le suivi/la conclusion des actions correctives. Les procédures sont revues sur une base continue pour assurer l'adéquation et envisager d'éventuelles améliorations. La direction joue un rôle crucial dans la définition d'objectifs et dans le développement des programmes de management.

5.4 Mise en œuvre et exploitation

5.4.1 Structure et responsabilité

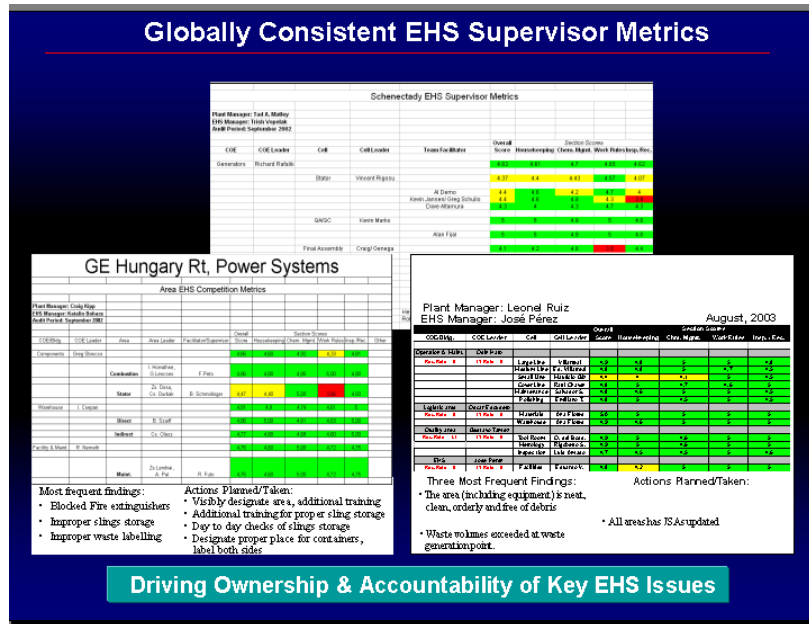
Les responsabilités, autorités et relations réciproques sur les sites GE Energy sont spécifiées dans des descriptions de postes et dans des pratiques documentées et approuvées.

Le responsable d'installation a une responsabilité globale pour des activités mises en œuvre sur le site, y compris le respect des exigences EHS. Le responsable de site dirige les opérations par procédure ou par le biais de tout autre personnel de direction. Les activités du responsable de site sont mises en œuvre conformément aux politiques, aux procédures et aux directives de gestion GE. Le responsable de site assure la sécurité et le contrôle des opérations et la protection de l'environnement, en déléguant et en affectant la responsabilité aux Managers de secteur qualifiés. Le responsable d'installation est au fait des concepts des programmes EHS tels qu'ils s'appliquent à la sécurité globale du site et a l'autorité pour faire appliquer la fermeture de tout processus ou installation.

Le Responsable de secteur est la personne désignée qui est tenue de s'assurer que les activités nécessaires pour les opérations sûres et pour la protection de l'environnement sont mises en œuvre dans les secteurs désignés de l'installation. Les responsabilités du Responsable de secteur désigné incluent:

- Assurer un fonctionnement, une maintenance et un contrôle sûrs des activités
- Utiliser les procédures d'exploitation écrites approuvées qui incorporent des contrôles et des limites de sécurité
- Fournir une formation adéquate

Les Responsables de secteur sont au fait des procédures des programmes de sécurité et seront expérimentés dans l'application des contrôles et exigences des programmes dans la mesure où ils sont liés à leurs domaines de responsabilités. Le responsable d'installation GE Energy approuve l'affectation d'individus au poste de Responsable de secteur et la liste des Responsables de secteur par secteur de responsabilité est mise à jour sur le site.



Superviseur Eléments chiffrés EHS

La fonction de protection d'environnement est assumée par le Responsable Environnement, santé et sécurité du site, elle est indépendante sur le plan administratif des responsabilités de production et a l'autorité de fermer les opérations dont les conditions en matière d'environnement risquent de ne pas être maîtrisées. Les responsabilités désignées couvrent notamment:

- Identifier les exigences de protection environnementale définies dans les réglementations fédérales, nationales et locales qui s'appliquent à l'opération
- Établir des systèmes et des méthodes permettant de mesurer et de documenter le respect des exigences de protection environnementale réglementaires et les conditions d'obtention de licences
- Assurer la formation des Responsables de secteur et de tout autre personnel concerné, leur donner des conseils
- Évaluer et approuver les équipements, processus et procédures nouveaux et existants ou révisés impliquant des activités de protection environnementale
- Veiller à ce que les permis, licences et enregistrements nationaux ou fédéraux adéquats pour les émissions, rejets des installations soient en place et respectés

La fonction de sécurité chimique et incendie est mise en œuvre par le Responsable Environnement, santé et sécurité du site; elle est indépendante sur le plan administratif des responsabilités de production et il a l'autorité de fermer des opérations présentant des conditions potentielle-

ment dangereuses pour la santé et la sécurité. Les responsabilités désignées incluent notamment:

- Identifier les exigences de protection incendie définies dans les réglementations fédérales, nationales et locales qui régissent les opérations
- Développer des pratiques concernant la gestion des produits chimiques
- Fournir des conseils et des avis aux Responsables de secteur sur les questions de prévention des risques chimiques et des incendies
- Assurer une consultation et une revue de tous les équipements, processus et procédures nouveaux existants ou révisés concernant la protection incendie et la prévention des risques chimiques

La fonction de préparation aux situations d'urgence et de sécurité du site est mise en œuvre par le Responsable santé et sécurité en matière d'environnement de l'installation et elle est indépendante sur le plan administratif des responsabilités de production. Les responsabilités désignées incluent notamment:

- Assurer une consultation et revoir la sécurité physique pour l'installation
- Établir et maintenir un programme d'intervention en cas d'urgence, y compris la formation et l'évaluation des programmes
- Fournir des conseils et prodiguer des avis aux Responsables de secteur sur les questions de sécurité physique et sur les plans d'intervention en cas d'urgence
- Maintenir des accords et des plans d'intervention avec les groupes d'appui en cas d'urgence à l'extérieur du site

La fonction de Santé et sécurité est mise en œuvre par le Responsable santé et sécurité et environnement du site, elle est indépendante sur le plan administratif des responsabilités de production et il a l'autorité de fermer les opérations dont les conditions en matière d'environnement sont potentiellement non maîtrisées. Les responsabilités désignées comportent, notamment:

- Identifier les exigences de santé et sécurité applicables définies dans les réglementations fédérales, nationales et locales qui régissent l'opération
- Assurer une formation, prodiguer des conseils et donner des avis aux Responsables de secteur et aux autres personnels

-
- Évaluer et approuver les processus et procédures, les équipements nouveaux, existants ou révisés d'un point de vue de la sécurité des employés
 - Mener des enquêtes sur les accidents et mettre en œuvre des actions correctives
 - S'assurer qu'il existe une documentation nécessaire adéquate pour l'évaluation des risques, la sécurité des machines et des installations (la protection des machines, l'inspection des grues, etc.) et des déclarations de méthodes correctes et des procédures d'exploitation

La fonction EHS est indépendante administrativement de la responsabilité de production mais elle a l'autorité de forcer l'arrêt de tout processus ou installation au cas où les contrôles de tout aspect de sécurité ne sont pas assurés. Cette fonction se voit affecter une responsabilité globale pour établir la protection en matière d'environnement, la prévention des risques chimiques, la protection incendie et les plans d'intervention en cas d'urgence ainsi que les programmes de santé et de sécurité pour assurer le respect des réglementations fédérales, nationales et locales ainsi que les lois qui régissent l'exploitation du site. Ces programmes sont conçus pour assurer la santé et la sécurité des employés et du public ainsi que la protection de l'environnement.

Les contrôles de gestion pour la mise en œuvre et le maintien des programmes EHS GE Energy sont contenus dans les pratiques de centrale documentées qui sont approuvés par la direction. Ces pratiques font partie d'un système de documentation contrôlée et couvrent de manière appropriée la structure organisationnelle ainsi que les principales activités des sites pour contrôler les relations réciproques et spécifier les objectifs, les responsabilités et les exigences des programmes. Le personnel est formé de manière appropriée aux exigences de ces contrôles de gestion et le respect est surveillé par le biais d'audits et d'évaluations internes et indépendantes.

Contrôles de direction documentés dans les exigences de pratique comportant: La Protection de l'environnement, la sécurité en matière de produits chimiques, la sécurité incendie, les plans d'intervention en cas d'urgence, la formation, les procédures, la maintenance, les audits et enquêtes et rapports en cas d'accident.

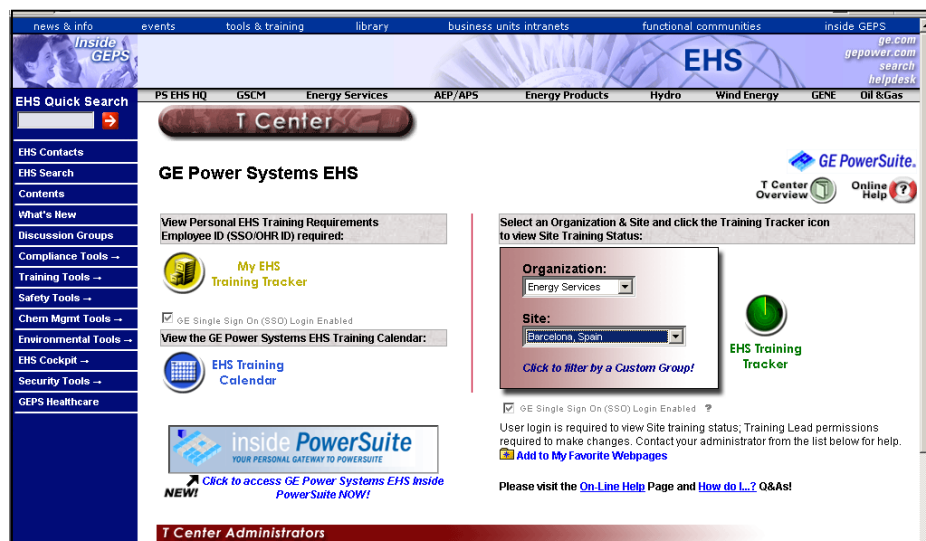
5.4.2 Formation, sensibilisation et compétence

La formation est fournie pour chaque individu chez GE Energy, en accord avec les charges qui lui sont affectées. Les exigences en matière de formation et de qualification sont satisfaites avant que le personnel ne prenne pleinement en charge ses charges et avant que les tâches affectées ne

soient effectuées de manière indépendante. Le système a été établi pour tenir des archives sur la formation et la formation permanente.

Les besoins en matière de formation de GE Energy sont identifiés pour les descriptions de postes mentionnées plus haut. Ces informations sont maintenues dans une base de données de formation qui est constamment mise à jour et améliorée. Le superviseur acquitte la responsabilité de s'assurer que les employés reçoivent une formation adéquate avant d'initier tout travail ou de démarrer une nouvelle fonction ou tâche. Les employés reçoivent de nombreux types de formations liées à l'EHS, y compris une formation à la sensibilisation initiale, une formation spécialisée pour des tâches particulières, une formation d'intégrité annuelle et des rappels dans des "entretiens boîtes à outils". La formation est suivie par le biais de fiches de pointage et d'archives qui sont tenues électroniquement.

La formation sur l'importance du respect et des rôles dans le maintien du respect pour leurs secteurs particuliers est également fournie aux employés, aux responsables et aux superviseurs. Des procédures disciplinaires "d'Action positive" sont mises en œuvre pour sanctionner les performances inacceptables ou négatives qui ont un impact direct ou indirect sur les directives ou les politiques EHS.



Centre de formation EHS GE

5.4.3 Communication

Des lignes de communication entre les installations, les sièges GE Energy et l'Entreprise sont également établies. GE Energy utilise une variété de dispositifs pour communiquer en interne en ce qui concerne les aspects environnementaux et d'autres éléments de son SME. Les dispositifs de communication incorporent:

- **Intranet:** GE Energy utilise Intranet sur l'ensemble de la société pour communiquer avec les différents sites et les activités GE sur des lois et réglementations en matière d'environnement, nouvelles ou envisagées, sur de nouvelles exigences de l'entreprise, sur les outils et les meilleures pratiques EHS, sur les réunions et les cours de formation à venir et sur d'autres problèmes et développements en matière de EHS. Tous les emplacements GE Energy ont accès à cette méthode de communication. CEP et GE Energy sont tenus de gérer la partie EHS de l'Intranet.
- **Courrier électronique:** le courriel est beaucoup utilisé par les professionnels EHS du site/de chaque activité GE Energy pour communiquer sur les problèmes EHS dans toutes les fonctions et à tous les niveaux de l'organisation. Le courriel est l'une des formes les plus répandues de communication chez GE Energy. Les événements actuels et les interventions sur site, les réunions, les annonces, les rapports sur site ainsi que les sites Intranet sont communiqués par le biais de courriels.
- **Rapports trimestriels adressés aux responsables d'activités:** tous les trimestres, le CEP distribue un rapport aux responsables des activités concernant les performances EHS de leurs activités et comment elles se positionnent par rapport aux autres activités GE. Ce rapport favorise une amélioration continue des performances EHS en fournissant des informations à temps aux responsables des activités et en notant les secteurs où les ressources doivent être focalisées. De plus, GE Energy fournit à la direction des rapports internes hebdomadaires, trimestriels et annuels sur les performances EHS.


Measurements Reporting
Click for the Compliance Center Homepage

EHS Measurements Status Report

Friday, 24-Jan-03

Ongoing Reporting

FW 3 Highlights (Recorded Mon 1/13/2003 through Sun 1/19/2003):

- 8 Agency Inspections

YTD Summary (Recorded 1/1/2003 through Sun 1/19/2003):

Note: YTD numbers reflect only those incidents with an occurrence date in the current year and exclude incidents recorded in the current year but with a prior year occurrence date. Such prior year incidents may be included in any particular current week's numbers depending on recorded date.

Agency Inspections

Environmental	Fire	Health and Safety	Nuclear	Total YTD
4	1	5	2	12

	Recordables		Case Rates				
	FW 3	YTD	Y02 (thru FW 3)	I&I Rate	I&I V% (from Y02)	DAFW Rate	DAFW V% (from Y02)
Aero Energy	0	2	(0)	2.32	105.3%	0.00	-100.0%
Energy Products	0	2	(1)	1.21	49.4%	0.00	-100.0%
Energy Services	5	8	(8)	1.00	-34.2%	0.13	-58.1%
GE Hydro	0	2	(0)	1.81	-40.5%	0.00	-100.0%
GE Wind Energy	1	5	(1)	4.75	28.7%	0.95	-40.3%
Global Supply Chain	3	15	(29)	3.02	-28.6%	1.01	1.0%
Nuclear Energy	0	0	(2)	0.00	-100.0%	0.00	-100.0%
Oil & Gas	0	0	(6)	0.00	-100.0%	0.00	-100.0%
Power Systems	0	0	(2)	0.00	-100.0%	0.00	-100.0%
GE Power Systems Total	9	34	(49)	1.20	-31.0%	0.25	-37.5%

Detailed Injury/Illness Summary

	Recordables		Case Rates				Verification Status	
	FW 3	YTD	Y02 (thru FW 3)	I&I Rate	I&I V% (from Y02)	DAFW Rate		DAFW V% (from Y02)
Aero Energy								
JENBAOER	0	0	(0)	0.00	-	0.00	-	FW 3 Partially Verified
MANUFACTURING	0	0	(0)	0.00	-100.0%	0.00	-100.0%	All Verified
SERVICES	0	2	(0)	3.81	281.0%	0.00	-	All Verified
Energy Products								
GEEPE	0	2	(1)	2.09	47.2%	0.00	-100.0%	All Verified
PPS	0	0	(0)	0.00	-	0.00	-	All Verified
Energy Services								
GECS-INTERNATIONAL	0	0	(1)	0.00	-100.0%	0.00	-	All Verified
GECS-US	1	1	(1)	1.73	82.1%	0.00	-100.0%	All Verified
GEER	1	0	(0)	0.00	-100.0%	0.00	-100.0%	FW 3 Partially Verified
GRANITE	0	0	(0)	-	-	-	-	All Verified
IBES	0	0	(1)	0.00	-100.0%	0.00	-100.0%	All Verified

Rapport EHS hebdomadaire

- **Manuel législatif:** le CEP distribue un manuel décrivant le développement législatif lié à l'EHS sur une base globale.
- **Réunion des responsables EHS:** sur une base périodique (généralement une ou deux fois par an), les responsables EHS de chaque activité GE Energy se réunissent avec d'autres responsables EHS GE Energy EHS et CEP pour débattre de questions, performances, nouveaux outils et stratégies EHS et pour recevoir une formation spécialisée courante.
- **Réunions hebdomadaires et quotidiennes EHS:** les sites et les activités GE Energy mettent en œuvre des réunions quotidiennes pour débattre des événements et des interventions courantes EHS. Des réunions hebdomadaires EHS sont également mises en œuvre pour servir de mise à jour approfondie sur les plans et les événements EHS à venir.

-
- **Relations publiques d'entreprise:** ce groupe joue un rôle essentiel dans la communication des informations sur les performances EHS de la société, ainsi que sur ses positions sur les nouvelles questions ou développements. Le CEP a un contact désigné au sein du Groupe Relations publiques d'entreprise afin de coordonner la réponse GE sur les questions d'environnement clefs.
 - **Procédures:** les procédures exigent de chaque site d'exploitation qu'il documente les communications avec les organismes de réglementation et établisse un dossier pour gérer les archives de ces communications.

5.4.4 Documentation du système de management environnemental

Les politiques GE (notamment la politique 20.3) donnent les grandes lignes et décrivent les éléments clefs du Système de management environnemental. La politique exige des responsables des activités qu'ils mettent sur pied et maintiennent un programme de respect efficace pour empêcher et détecter les violations de cette politique ainsi que des lois applicables. Les Programmes de respect sont personnalisés en fonction des circonstances spécifiques des activités et adoptent des politiques et procédures si besoin. La relation des objectifs, des buts, des politiques, des procédures et des instructions liés à l'EHS est documentée.

5.4.5 Maîtrise des documents

Il existe en général un nombre important de documents EHS qui sont préparés et maintenus pour chaque site. En conséquence, il existe de nombreuses manières de trouver des informations et des documents. Les documents sont groupés par contenu et conservés dans des emplacements appropriés. Les procédures sont développées et regroupées avec les documents en fonction de leur contenu. Il existe en général un contact primaire pour chaque type de document qui est également basé sur son contenu. Les documents de la direction sont contrôlés au sein de la direction. Par ailleurs, Intranet est utilisé pour accéder aux documents. Le personnel EHS peut trouver de nombreux documents et informations réglementaires sur Intranet.

5.4.6 Contrôle opérationnel

Il existe un certain nombre d'opérations mises en œuvre de manière ordinaire au sein des sites GE Energy. En conséquence, il existe des critères d'exploitation liés à l'Environnement, la santé et la sécurité et de contrôles en place y compris des politiques et procédures, des Instructions de protection de l'environnement (EPI), des procédures d'exploitation et des instructions d'équipement de maintenance qui spécifient les procédures opérationnelles, les contrôles et les limites internes. Les employés de GE sont formés sur les instructions et procédures applicables. Six Sigma et le Contrôle de procédure statistique (SPC) sont des processus statistiques utilisés par GE pour identifier à quel moment une opération ne satisfait

pas les limites et les normes internes applicables établies pour l'opération. Des contrôles sont en place pour avertir et impliquer le personnel EHS lorsque de nouveaux produits, processus ou modifications de processus ou opérations sont proposés. Des exemples de contrôles opérationnels en place comportent notamment: Revue de due diligence et Procédures d'approbation ; Gestion des produits chimiques ; Procédures de gestion des fournisseurs et des entrepreneurs et Verrouillage/consignation.

Par ailleurs, GE Energy collecte des données (mesures) de manière numérique sur une base hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle et annuelle pour un certain nombre de paramètres EHS clefs. Ces données sont analysées en utilisant des techniques d'analyse des tendances et d'exploration des données, y compris Six Sigma et permettent le contrôle en temps réel et virtuel et des informations en retour en cas d'anomalies. Les données collectées incluent notamment: le nombre de cas de maladies professionnelles et d'accidents liés au travail, le taux OSHA et le % de variation ; les jours de congé de maladie ; les dépassements de permis d'eau résiduelle et d'air, les déversements et les rejets ; les accidents mortels, les avis de Non-respect ; les amendes proposées et les amendes non réglées, le % de formation réalisé et la mise en œuvre des éléments de programme EHS exigés annuellement (voir Pièce jointe II).

5.4.7 Plans d'intervention en cas d'urgence et réaction en cas d'urgence

GE Energy a mis sur pied une procédure d'intervention en cas d'urgence qui doit être appliquée sur chaque site et est destinée à établir un Programme de planification des interventions en cas d'urgence sur site, la Structure organisationnelle d'intervention en cas d'urgence et les responsabilités pour le Personnel d'intervention en cas d'urgence sur site. L'individu chargé de cette fonction est responsable de la formation à la préparation en cas d'urgence, de la sécurité, de la réaction en cas d'urgence, de la procédure médicale en cas d'urgence et de la sécurité incendie. La Procédure d'urgence établit les fonctions et les procédures pour le personnel GE, notamment des Équipes d'intervention en cas d'urgence sur le site.

Les installations GE Energy effectuent des exercices d'urgence approfondis et des essais du Système d'intervention en cas d'urgence qui vont au-delà des exercices nécessaires et ont des équipes de lutte incendie et d'intervention médicale et de premiers secours expérimentées. Ces exercices sont coordonnés trimestriellement et une coordination et une communication adéquates avec les autorités d'urgence locales sont bien établies.

5.5 Action de contrôle et action corrective

5.5.1 Surveillance et mesures

- **Contrôles et surveillance des émissions atmosphériques**

Les systèmes de contrôle d'émissions atmosphériques sont conçus, autorisés et exploités pour assurer le respect des exigences réglementaires.

L'adéquation des contrôles d'effluents dans l'air pour les opérations est vérifiée par un échantillonnage de cheminées représentatif pour démontrer le respect des réglementations. Les échantillons sont prélevés et analysés de manière à être représentatifs des effluents durant les opérations de production. Des contrôles et évaluations adéquats sont en place pour surveiller, évaluer et prendre les mesures de protection nécessaires.

- **Contrôles et surveillance des eaux usées**

Les systèmes d'évacuation des eaux usées sont conçus, autorisés et exploités pour assurer le respect des exigences réglementaires. L'adéquation des contrôles des eaux usées pour les opérations est contrôlée par un échantillonnage représentatif des rejets pour démontrer le respect des réglementations. Les échantillons sont collectés et analysés de manière à être représentatifs des rejets durant les opérations de production. Des contrôles et évaluations adéquats sont en place pour surveiller, évaluer et prendre les mesures de protection nécessaires.

GE Energy n'évacue pas d'eaux usées non traitées et cherche de manière active à éviter tout rejet dans les plans d'eau naturels.

- **Gestion des déchets solides et dangereux**

GE Energy exige que tous les déchets soient stockés dans un confinement secondaire pendant qu'ils sont sur site et qu'ils soient gérés conformément aux réglementations applicables pour éviter tous déversements ou dégagements de déchets dans l'environnement. Des permis applicables, y compris les permis de construction sont maintenus pour toutes les zones de stockage de déchets. GE Energy ne passe des contrats qu'avec des installations de gestion de déchets dotées d'une licence autorisée par GE et avec des transporteurs habilités pour ses besoins d'élimination de déchets.

- **Enquêtes en cas d'incident**

Des événements inhabituels qui sont susceptibles de menacer potentiellement ou de réduire l'efficacité de la protection en matière de santé, sécurité et de l'environnement, sont examinés par les Responsables de secteur et signalés à la fonction de santé, sécurité et environnement, conformément aux pratiques et méthodes documentées. Chaque événement est considéré en termes d'exigences de rapport conformément aux réglementations applicables. L'ampleur de l'enquête est en accord avec la gravité ou la gravité potentielle de l'événement pour juger des facteurs tels que les pro-

duits chimiques rejetés et/ou le degré de risque d'exposition des employés, du public ou de l'environnement.

5.5.2 Actions de prévention et correctives en cas de non-conformité

GE Energy a une politique d'action et de prévention et corrective en cas de non-conformité, stricte et rigoureuse. Les installations font appel à de nombreuses méthodes pour assurer la conformité. La responsabilité initiale pour traiter les non-conformités et prendre des mesures de prévention correctives relève du responsable secteur/ligne ou superviseur.

L'exposition des zones de non-conformité potentielle se fait par le moyen d'Audits. Le EHS met en œuvre des audits de sécurité hebdomadaires sur toutes les installations pour assurer la conformité adéquate et pour s'assurer de la meilleure sécurité possible. Des Audits Power EHS sont également mis en œuvre sur une base régulière. Ces Power Audits testent les procédures, les politiques et les pratiques pour s'assurer que les directives de réglementation sont satisfaites, cela permet également de tenter de déterminer les Meilleures pratiques de gestion. Une surveillance des employés par ligne et des audits au cas par cas sont également effectués en plus.

Des audits internes sont effectués de manière similaire aux audits réglementaires pour assurer le respect et prévenir la non-conformité. Au sein de GE, ces processus sont évalués par CEP dans le cadre de l'assurance du respect. CEP collecte et évalue les informations concernant l'opportunité de résoudre les constatations des audits au sein de chaque activité telle que GE Energy. Les données des audits EHS via les Power Audits sont stockées dans un Intranet du Centre de respect GE Energy central

Par ailleurs, le processus Qualité connu sous l'appellation Six Sigma est utilisé pour s'assurer d'une meilleure qualité dans chaque aspect, y compris la non-conformité et le respect. Sigma est une unité de mesure statistique qui reflète les capacités du processus. L'échelle de mesure sigma est parfaitement corrélée à des caractéristiques telles que les défauts par unité, le nombre de pièces défectueuses par million de pièces et la probabilité de défaillance/erreur. GE Energy cherche à atteindre le statut Six-sigma dans toutes ses opérations et fonctions, y compris EHS. En pratique, ceci signifie que pour chaque million d'opportunités, il n'y a que 3,4 défauts. Ceci peut être et est à l'heure actuelle appliqué à la conformité et aux mesures en cas de non-conformité pour réduire de manière significative le nombre de violations ou de risques de violation.

5.5.3 Archives

Les installations GE Energy génèrent une quantité importante d'archives et de documents en matière d'environnement. Les procédures décrivent les exigences en matière de respect de l'environnement et fournissent un cadre pour organiser et gérer les obligations en matière de respect. Des

procédures existent pour la gestion de la qualité de l'air, de la qualité de l'eau, la gestion des produits chimiques, la gestion des déchets, la prévention de la pollution, les plan d'intervention en cas d'urgence et l'hygiène industrielle. Les procédures pour des secteurs media ou programmes répertoriés ci-dessus spécifient les besoins en matière de gestion d'archives et de documentation. Ces procédures et autres documents et archives sont localisées dans un certain nombre de bureaux et dossiers différents. De nombreuses archives sont maintenues ensemble dans une bibliothèque EHS alors que pour d'autres documents certains individus dans EHS sont chargés de maintenir ces documents et dossiers, ce qui facilite l'accessibilité à ces derniers. Les sites individuels ont des disques durs de réseau informatique partagés dans lesquels ils placent des documents et des dossiers pour s'assurer que EHS et d'autres individus ont accès aux dossiers. Intranet joue également un rôle important dans le maintien et l'accès aux archives. Comme mentionné plus tôt, de nombreuses informations réglementaires et informations spécifiques au site se trouvent sur Intranet pour faciliter l'accès au personnel EHS.

4.5.4 Audits du système de management environnemental

Dans le cadre d'un effort continu pour maintenir le respect intégral des lois et réglementations en matière d'EHS applicables dans le monde entier, tous les sites GE Energy sont soumis à différents types de revues périodiques afin d'identifier tout écart de respect potentiel et corriger les déficiences à temps. GE Energy utilise une variété d'outils pour s'assurer qu'ils satisfont ses objectifs de respect complet des réglementations applicables et dans la mise en œuvre de meilleures pratiques identifiées. Ces méthodes sont décrites ci-dessous.

Des audits indépendants et internes planifiés et programmés sont effectués pour évaluer l'application et l'efficacité des contrôles de management et la mise en œuvre des programmes liés aux activités significatives pour la sécurité des sites.

Des procédures d'exploitation écrites sont basées sur les pratiques GE Energy, les réglementations applicables et les conditions d'octroi de licence. Les audits sont mis en œuvre pour s'assurer que les opérations sont effectuées conformément aux procédures d'exploitation et pour s'assurer que les programmes de sécurité reflétés dans l'exploitation sont maintenus. Le personnel qui effectue les audits ne dépend pas de l'organisation de la production et n'a pas de responsabilité directe pour la fonction et le secteur qui sont audités.

Les conclusions des audits sont communiquées à la direction du site responsable en matière d'actions correctives en cas de non-conformité conformément aux pratiques documentées et à la surveillance du statut de fermeture. Le responsable EHS est tenu d'assurer le suivi pour les non-

conformités identifiées. Les résultats des audits sont également signalés au Manager EHS GE Energy et au personnel pour surveiller le statut de fermeture.

Types d'audits

Autoévaluation (interne)

Mise en œuvre en ligne en utilisant le Système d'audit Intranet Power-Suite EHS POWER et l'outil Intranet. EHS Power est utilisé en tant qu'outil d'autoévaluation pour réaliser une revue interne approfondie des activités EHS du site/de la centrale. Le leadership EHS local et le personnel du site mettent en œuvre cette revue. Pour les sites internationaux dans les pays où EHS Power n'a pas été personnalisé, les Protocoles d'audit internationaux de la Société peuvent être utilisés. Les consultants mettent à jour périodiquement les protocoles d'autoévaluation.

Ces audits personnels sont réalisés tous les ans et ils se composent à l'heure actuelle de neuf modules d'autoévaluation:

Sûreté	Hygiène industrielle	Plan d'intervention en cas d'urgence
Air	Eau	Gestion des produits chimiques
Déchets	Matières dangereuses	Gestion sécurité et Crises

- Mesures du respect du statut en interne, revues de la mise en œuvre globale des programmes.
- Est réalisé "en interne" ; non fait par des consultants/entreprises externes.
- Opportunité pour le site d'évaluer la mise en œuvre du programme sans le "stress" d'un audit externe.

Outil d'Audit Power

Audits du siège/transcentrale

Un programme de revues est établi pour compléter ces revues EHS sur des sites qui sont sélectionnés par GE Energy chaque année. Le Siège de GE Energy et les ressources des centrales EHS réalisent ces revues. Chaque audit sera axé sur des secteurs spécifiques dans le EHS. On devra suivre un protocole d'audit pour déterminer le respect des exigences réglementaires. Par ailleurs, chaque Programme d'assurance du respect interne du site sera revu pour s'assurer de sa complétude (EHS Power, Plans de travaux, Inspections réglementaires et Revues d'exploitation CEP, etc.).

- Revue par le siège GE Energy du leadership des opérations, du système de gestion et de respect dans le EHS
- Met l'accent sur les secteurs sélectionnés par GE Energy
- Aide à découvrir des secteurs manqués par l'auto évaluation.
- Permet l'exposition du siège et intercentrale aux problèmes récurrents ; le transfert des meilleures pratiques et la vérification des données.

Audits par des tiers

Consultants

Par le biais du recours à des experts spécifiques en fonction des media, certains sites reçoivent des audits tiers réalisé par des spécialistes EHS contactés. A l'instar des Revues transcentrales / siège, ces audits peuvent s'axer sur un secteur spécifique de l'EHS ou fournir une revue complète de tous les media.

Les résultats des audits sont consignés par écrit à la direction de l'installation qui est responsable de prendre les mesures de réaction nécessaires pour traiter toutes non-conformités détectées.

Les résultats des audits sont également signalés au Responsable EHS GE Energy et à son personnel pour surveiller le statut de fermeture.

- Mise en œuvre par des consultants externes.
- Permet d'avoir un "regard frais" pour examiner l'activité.
- Simule l'inspection réglementaire.
- Moyen permettant d'identifier et de partager les meilleures pratiques et les leçons dégagées.

Revue d'exploitation CEP

Mises en œuvre par le personnel CEP. L'objet des Revues d'exploitation CEP est de comprendre tous les risques ou responsabilités significatives pour l'entreprise et d'aider l'activité à réduire ces risques. Un accent particulier sera mis sur le Système de management EHS pour les entreprises globales.

5.6 Revue de direction

Il existe deux revues de direction primaires mises en œuvre au sein de GE Energy. La première est connue sous le nom de Session E, il s'agit d'une revue annuelle des systèmes de management EHS de chaque activité, de programmes, objectifs et autres questions liées à l'activité. La Session E sert de revue des performances annuelle de chaque activité, des questions stratégiques clefs et des objectifs pour l'année à venir. La Session E est un processus clef permettant de s'assurer que la direction supérieure est consciente et impliquée dans les décisions de gestion EHS. La Session E aide également à s'assurer que les politiques, les objectifs pour l'ensemble de la société, les programmes et les mesures de performance de GE sont pertinents pour les produits, activités et services de la société.

La seconde revue mise en œuvre est appelée Session II. Les revues de la Session II examinent les circonstances internes et les circonstances externes qui peuvent avoir un impact sur les plans et les objectifs d'une activité, y compris les plans et les objectifs en matière d'environnement.

Les procédures sont examinées de manière continue pour assurer l'adéquation et pour examiner les améliorations possibles. L'objectif principal de ces examens est d'assurer une amélioration continue au sein des installations GE.

5.7 Résumé détaillé de la mise en œuvre ISO 14001

La Pièce jointe I du présent document résume les quatre éléments de la section ISO et comment GE Energy les met en œuvre.



PIÈCES JOINTES

PIÈCE JOINTE I

RÉSUMÉ GE ENERGY SME/ISO 14001

Comparaison entre le Système de management EHS de GE et ISO 14001

Éléments clés d'ISO 14001	Système de management EHS de GE
Politique environnementale (4.2): Développer une déclaration de l'engagement de l'organisme vis à vis de l'environnement. Mettre cette politique à la disposition du public et la communiquer à ses employés.	La <u>Politique 20.3 GE Corporate</u> ("Environnement, Santé et sécurité") décrit l'engagement de la direction supérieure vis à vis de l'excellence EHS. Cette politique contient les trois engagements spécifiques exigés par ISO 14001, elle est communiquée à tous les employés et est mise à la disposition du public sur demande.
Aspects environnementaux (4.3.1): Identifier les aspects environnementaux de vos produits, activités et services. Déterminer ceux qui ont des impacts significatifs sur l'environnement.	<u>Politique 30.9 GE Corporate</u> GE utilise divers processus en vue d'identifier et d'évaluer les aspects environnementaux, notamment les revues d'Introduction de nouveaux produits (NPI), les <u>Plans de travail</u> (voir ci-dessous), le management du changement, des analyses de danger des procédés et des revues d' <u>Introduction de nouveaux matériaux</u> .
Exigences légales et autres exigences (4.3.2): Identifier et assurer l'accès aux lois et réglementations ainsi qu'aux autres exigences auxquels votre organisme a souscrit .	GE fait appel à un certain nombre de ressources internes et externes, évalue, assure l'accès à et communique les exigences légales et autres, notamment l' <u>Intranet</u> EHS de la société et un <u>Réseau légal</u> ainsi que différents groupes de travail media. Les outils d'Auto évaluation de GE contiennent également des exigences réglementaires locales.
Objectifs et cibles (4.3.3): Établit les objectifs environnementaux pour votre organisme, ils doivent être cohérents avec votre politique environnementale, les avis des parties intéressées et d'autres facteurs.	GE définit des objectifs EHS annuels pour l'ensemble de l'entreprise en accord avec les engagements énoncés dans sa politique EHS. Ces objectifs sont complétés par des objectifs au niveau des installations et des activités qui sont réexaminés périodiquement.
Programme de management environnemental (4.3.4): Il planifie les actions nécessaires pour atteindre les objectifs et les cibles.	Au sein de GE, les <u>Plans de travail</u> sont l'un des processus de management EHS primaires. La réalisation de ces Plans de travail définit et documente un programme EHS du site. Il existe des procédures pour le management de la qualité de l'air, la qualité de l'eau et la gestion des produits chimiques, la prévention de la pollution et les plans d'intervention en cas d'urgence.
Structure et responsabilité (4.4.1): Définit les rôles et les responsabilités pour le management environnemental et prévoit les ressources appropriées.	La documentation et la communication des rôles et des responsabilités commencent avec la <u>Politique EHS de GE</u> , qui définit les responsabilités clé pour les responsables d'activités, les responsables et les employés. Chaque activité GE a son propre Responsable EHS chargé de l'ensemble du développement et de la mise en œuvre du programme EHS. Les responsabilités complémentaires sont définies au niveau des installations, en fonction des besoins.

Éléments clés d'ISO 14001	Système de management EHS de GE
Formation, sensibilisation et compétence (4.4.2): Veiller à ce que les employés soient formés et capables de s'acquitter de leurs responsabilités environnementales.	GE forme son personnel pour qu'il s'acquitte de ses responsabilités EHS – depuis les Responsables de Centrale/service jusqu'aux employés payés à l'heure. Diverses méthodes sont utilisées pour mettre en œuvre la formation et favoriser la sensibilisation à l'EHS. Chaque site/activité identifie les besoins de formation des professionnels EHS et des autres employés sur une base annuelle. Matrice de formation, Suiveur de formation
Communication (4.4.3): Établir des procédures pour assurer la communication interne sur les questions liées au management environnemental.	GE communique en interne sur les questions EHS en utilisant son Intranet, le courriel, les réunion, les bulletins d'information et les sites Internet EHS. De manière similaire, les installations GE communiquent avec des acteurs externes en faisant appel à toute une gamme de méthodes. Les Relations Publiques Corporate jouent également un rôle dans les communications externes sur les questions EHS.
Documentation du système de management (4.4.4): Maintenir l'information sur votre S.M.E. et les documents liés.	Les activités et les sites GE utilisent des <u>Plans de travail</u> et d'autres méthodes pour documenter leurs systèmes de management. Différents documents sur le système sont disponibles sur l'<u>Intranet</u> EHS de la société.
Maîtrise de la documentation (4.4.5): L'organisme doit assurer une gestion efficace des procédures et autres documents du système.	Les activités et les sites GE utilisent des <u>Plans de travail</u> et d'autres méthodes pour documenter leurs systèmes de management. Le cas échéant, la maîtrise du Système EHS est intégrée avec les documents de maîtrise du système de management de la qualité.
Maîtrise des activités (4.4.6): Identifier, planifier et gérer vos opérations et les activités en accord avec votre politique, vos objectifs et vos cibles.	GE a établi un certain nombre de processus de management qui doivent être mise en œuvre par ses activités et installations, notamment des <u>Plans de travail</u>, le <u>Management des produits chimiques</u> et le <u>Management des sous-traitants</u>. Des contrôles supplémentaires sont développés au niveau des installations.
Prévention des situations d'urgence et capacité à réagir(4.4.7): Identifier les situations d'urgence potentielles et développer des procédures pour les prévenir et y réagir.	Chaque installation GE doit mettre œuvre le <u>Plan de travail de prévention des situations d'urgence</u>. Dans le cadre de cet effort, chaque site prépare un Plan d'intervention en cas d'urgence. Par ailleurs, chaque site doit analyser les dangers présentés par leurs processus clé.
Surveillance et mesurage (4.5.1): L'organisme doit surveiller les activités clé et assurer le suivi des performances. L'organisme doit évaluer périodiquement la conformité aux exigences légales.	GE utilise son <u>Programme de mesures trimestriel</u> pour évaluer les aptitudes des programmes EHS de chaque installation et son progrès vers la satisfaction des objectifs EHS. Chaque activité doit mettre en œuvre un programme d'audit EHS qui comporte l'audit biennale de chaque installation. Des exigences supplémentaires de surveillance sont établies, si besoin, au niveau des installations.

Éléments clés d'ISO 14001	Système de management EHS de GE
<u>Non-conformité, action corrective et action préventive (4.5.2):</u> Identifier et corriger les problèmes et empêcher qu'ils ne se reproduisent.	GE utilise son système de suivi d'audit "PowerSuite" pour collecter, analyser et surveiller le progrès et remédier aux déficiences en matière d'EHS. Le <u>Programme de mesures trimestrielles</u> (voir ci-dessus) inclut plusieurs éléments chiffrés liés à conclusion des audits.
<u>Enregistrements (4.5.3):</u> Maintenir et gérer des enregistrements sur les performances du S.M.E..	Les Plans de travail individuels définissent des exigences de management d'enregistrements spécifiques. Chaque installation doit s'assurer que des enregistrements EHS adéquats et appropriés sont maintenus.
<u>Audit du S.M.E. (4.5.4):</u> Vérifier périodiquement que votre S.M.E. fonctionne comme prévu.	Le bureau des Programmes environnementaux Corporate de GE (CEP) met en œuvre des <u>Évaluations de mise en œuvre de programmes</u> régulières pour fournir une évaluation approfondie des programmes et systèmes de management EHS de chaque activité. CEP a développé des outils pour soutenir l'audit S.M.E. au niveau des installations, en fonction des besoins.
<u>Revue de direction (4.6):</u> Passer périodiquement en revue votre S.M.E. pour assurer son amélioration continue.	Les systèmes, programmes et objectifs EHS ainsi que les questions liées aux activités sont revus tous les ans dans le cadre du processus <u>Session E</u> . Ces revues servent de "boucle de contrôle" dans laquelle les performances EHS sont évaluées par le CEP et par les responsables des activités.

PIÈCE JOINTE II

DOCUMENTATION S.M.E. GE

- CADRE ET PLANS DE TRAVAIL ENVIRONNEMENTAUX**
- CADRE SANTÉ ET SÉCURITÉ**

CADRE ET PLANS DE TRAVAIL ENVIRONNEMENTAUX GE ENERGY

Le Système de Management environnemental de GE Energy repose sur E-Framework, qui est structuré en un certain nombre de modules or Plans de travail, répertoriés ci-dessous:

Air Environnement général

Envoi de la marchandise dangereuse et des déchets réglementés

Eau Déchets

Gestion des produits chimiques

Les fonctions du E-Framework sont répertoriées ci-dessous:

- Précise les attentes concernant les questions environnementales pour l'ensemble de la société.
- Améliore l'aptitude de la société à suivre les progrès dans la mise en œuvre des attentes.
- Crée une marche à suivre claire pour l'intégration des acquisitions et pour les nouveaux sites.
- Guide les sites vers les solutions pour tout écart identifié dans les programmes.

Les Plans de travail sont une série de modules de respect qui aident à organiser les réglementations importantes nécessaires ainsi que les documents de Bonnes pratiques de gestion. Ils permettent de compiler en un seul lieu tous les documents EHS (permis, correspondance, rapports techniques, etc.) concernant ce sujet. Les plans de travail seront revus tous les ans pour s'assurer qu'ils sont complets à tout moment et prêts à être examinés, par exemple, par un organisme de réglementation. Les révisions seront publiées sous la forme de modifications des réglementations ou des activités et intégreront les modifications dans les Plans de travail existants.

La réalisation d'un Plan de travail est une exigence pour tous les sites, y compris les sites internationaux.

CADRE SANTÉ ET SÉCURITÉ GE ENERGY

Le Cadre Santé et sécurité est un processus d'évaluation et un outil du système de management. Si des éléments du système de management abordent la sensibilisation aux exigences de conformité, il ne s'agit pas d'un outil d'évaluation de la conformité. Le Cadre Santé et Sécurité constitue l'ensemble des attentes pour les programmes Santé et Sécurité sur toutes les installations et les opérations GE. Chaque activité, installation et opération doit mettre en œuvre ces exigences d'une manière appropriée à leurs opérations particulières. Lorsque les exigences fixées par le Cadre santé et sécurité vont au-delà des exigences réglementaires, les exigences GE énoncées dans le Cadre santé et sécurité doivent être satisfaites. Lorsque les exigences réglementaires locales vont au-delà des exigences du Cadre Santé et sécurité, les exigences réglementaires doivent être satisfaites.

Les Installations ou opérations doivent présenter leur score actuel Santé et Sécurité dans le cadre d'une Session E et chaque activité doit soumettre tous les ans une liste de contrôle "roll-up" du Cadre Santé et Sécurité à l'équipe Santé et Sécurité CEP, à la fin de l'exercice, couvrant toutes les installations et les opérations qui participent au processus trimestriel de mesures.

Le Cadre Santé et sécurité est structuré en 21 éléments ou modules répertoriés ci-dessous:

- Plan de santé et sécurité du site
- Évaluations des performances et attentes en matière de santé et sécurité
- Analyse des dangers et respect des réglementations
- Engagement des employés
- Spécialiste Santé et sécurité
- Signalisation des accidents, enquête et suivi
- Formation Santé et sécurité
- Inspections en matière de santé, sécurité et entretien
- Équipement de protection individuelle
- Santé et sécurité des sous-traitants
- Organisation pour les cas d'urgence et prévention des incendies
- Analyse des risques opérationnels
- Opérations à hauts risques
- Revue santé et sécurité des installations nouvelles et des installations modifiées
- Hygiène industrielle
- Gestion des produits chimiques
- Ergonomie
- Sécurité des véhicules à moteur
- Services médicaux
- Évaluation de programmes
- Verrouillage/consignation (LOTO)